

Conditions générales de vente

Article 1 - Contenu

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de produits proposés par la société NOVPOOL, société par actions simplifiée, au capital social de 10.000,00 €, dont le siège social est situé au 11 B RUE ERNEST DELBET, 77320 LA FERTE-GAUCHER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 987 623 444 représentée par OMNIUM BIEN ETRE (529 191 975 COULOMMIERS) agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, elle-même représentée par M Romain MERY agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président (ci-après désignée « Novpool ») au client distributeur (ci-après « le Client Distributeur ») à partir du site internet de la société Novpool www.novpool.com (ci-après « le Site »).

Est considéré comme Client Distributeur tout revendeur spécialisé dans les produits, matériels et accessoires de piscines et de spa.

Le Client Distributeur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du Code civil.

Article 2 - Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, le Client Distributeur est réputé les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par Novpool auprès des Clients Distributeurs de même catégorie.

Novpool et le Client Distributeur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Novpool se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées à tout Client Distributeur qui en fait la demande, afin de lui permettre de passer commande.

Article 3 - La commande

Le Client Distributeur passe sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui figure sur le Site.

Pour être prise en compte, une commande devra porter sur un nombre minimum de produits déterminé par Novpool et porté à la connaissance du Client Distributeur au préalable. Une commande portant sur un nombre de produits inférieur au minimum requis ne sera pas prise en compte par Novpool.

Pour que la commande soit validée, le Client Distributeur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué sur le Site, les présentes conditions générales. Son acceptation entraînera l'envoi d'un mail de confirmation de la part de Novpool, conformément aux conditions décrites ci-dessous.

Le Client Distributeur devra choisir l'adresse et le mode de livraison. Le paiement se fait par prélèvement bancaire ou carte bancaire.

Toute commande vaut acceptation des prix et description des produits disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte du Client Distributeur, Novpool se réserve le droit de suspendre la commande du Client Distributeur jusqu'à la résolution du problème.

En cas d'indisponibilité d'un produit commandé, le Client Distributeur en sera informé par courrier électronique.

L'annulation de la commande de ce produit et son éventuel remboursement seront alors effectués, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

Les produits étant conformes aux normes en vigueur, le Client Distributeur a la responsabilité de vérifier préalablement à la commande qu'il dispose de toute la documentation relative à l'information des consommateurs, notamment au regard des articles L. 221-1 et suivants du Code de la consommation.

Article 4 - Confirmation de commande

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail au plus tard au moment de la livraison ou à défaut, à l'adresse indiquée par le Client Distributeur au sein du bon de commande.

Article 5 - Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de Novpool dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 6 - Informations sur les produits

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le Site. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de Novpool ne pourrait être engagée.

Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

Le Client Distributeur est informé et accepte que les produits sont composés d'ingrédients d'origine naturelle.

En conséquence, d'une commande à l'autre, un produit peut subir des variations de teinte et/ou de finitions qui n'altèrent pas la qualité du produit.

En tout état de cause, la responsabilité de Novpool ne pourra être engagée en cas de défauts ou détérioration provoqués par l'usure naturelle du produit.

Article 7 – Prix

7.1 Prix d'achat

Novpool se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

7.2 Prix de revente conseillé

Le prix de revente conseillé du produit (tablette Clean Water Tab) se situe entre 75 € TTC et 85 € TTC. Il est expressément précisé que ce prix de vente conseillé est indicatif et que le Client Distributeur demeure libre de proposer des prix de vente inférieurs sous réserve de ne pas porter atteinte à l'image de marque de Novpool et de rester en cohérence avec la politique tarifaire et le positionnement du produit sur le marché.

Article 8 - Mode de paiement

8.1 Règlement

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement du Client Distributeur.

Pour régler sa commande, le Client Distributeur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par Novpool et listés sur le Site. Le Client Distributeur garantit Novpool qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Novpool se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Novpool se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Client Distributeur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

8.2 Retard de paiement

En application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate et de plein droit :

- de pénalités de retard. Elles seront déterminées par l'application du taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majorée de dix points.
- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros (article D. 441-5 du Code de commerce).

Outre les pénalités et indemnités ci-dessus exposées, tout retard de paiement pourra donner lieu, si bon semble à Novpool, à la déchéance du terme de paiement contractuel, la totalité des sommes dues devenant immédiatement exigibles.

Article 9 - Disponibilité des produits

Sauf cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture clairement annoncées sur la page d'accueil du Site, les délais d'expédition estimés seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués ci-dessous. Les délais d'expédition courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur le mail de confirmation de la commande.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, le Client Distributeur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande.

Article 11 - Modalités de livraison

La livraison n'est faite qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du Client Distributeur.

Elle est fournie dans un délai estimé de cinq jours ouvrés à compter de la réception par Novpool du bon de commande sous réserve que la commande soit passée avant 11 heures.

Le délai n'est donné qu'à titre indicatif. En cas de non-respect du délai indicatif de livraison, la responsabilité de Novpool ne pourra être engagée, et ce, pour quelque cause que ce soit. Par conséquent, aucune demande d'indemnisation, de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamée par le Client Distributeur.

Les produits commandés sont livrés par Collissimo ou par un transporteur indépendant, selon l'encombrement et le poids des produits commandés.

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client Distributeur sur le bon de commande, le Client Distributeur devra veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé à Novpool à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais du Client Distributeur.

Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, le Client Distributeur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, il doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé).

Le Client Distributeur doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...).

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le Client Distributeur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

Le Client Distributeur devra alors confirmer par courrier recommandé ces réserves au transporteur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réception du ou des article(s) et transmettre une copie de ce courrier par fax ou simple courrier à Novpool à l'adresse indiquée dans les mentions légales du Site.

Si les produits nécessitent d'être renvoyés à Novpool, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès de Novpool dans les 7 jours suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...).

Article 12 - Erreurs de livraison

Le Client Distributeur devra formuler auprès de Novpool le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégage Novpool de toute responsabilité vis-à-vis du Client Distributeur.

En cas de retour accepté par Novpool, les frais de retour sont à la charge de cette dernière.

Article 13 - Garantie des produits

Novpool garantit le Client Distributeur contre tout défaut de conformité des produits et tout vice caché provenant d'un défaut de conception.

Toute garantie et toute responsabilité de Novpool sont exclues dans les cas suivants :

- Utilisation du produit inadaptée ou non-conforme aux prescriptions données dans la notice et le guide de fonctionnement
- Modification du produit par le Client Distributeur ou un tiers,
- Détériorations, défauts ou accidents imputables au Client Distributeur ou à un tiers

Article 14 - Responsabilité

La notice d'utilisation décrit les spécificités, caractéristiques techniques et d'utilisation du produit. Le choix du produit est de la responsabilité du Client Distributeur. Toute documentation, photographie, illustration ou notice ne revêt pas de caractère contractuel.

En tout état de cause, la responsabilité de Novpool toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde est limitée au montant hors taxes de la commande concernée.

Novpool ne sera tenu responsable que des dommages matériels directs causés au Client Distributeur qui résulteraient de fautes dans l'exécution du contrat qui lui sont exclusivement imputables. Il ne sera tenu d'indemniser ni les dommages immatériels, ni les dommages indirects, tels que perte d'exploitation, de production, de profit, perte de chance, manque à gagner ...

Article 15 - Droit de rétractation

Le Client Distributeur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

Article 16 – Propriété Intellectuelle

Novpool conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle relatifs aux plans, études, documents techniques remis par au Client.

Toute commande de produits n'entraîne aucun transfert au profit du Client Distributeur des droits de propriété intellectuelle afférents au produit.

Article 17 – Données personnelles

Les informations nominatives et données personnelles concernant le Client Distributeur sont nécessaires à la gestion de la commande et aux relations commerciales avec le Client Distributeur. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client Distributeur dispose d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant par courrier : 11 B RUE ERNEST DELBET, 77320 LA FERTE-GAUCHER.

Afin de permettre à Novpool de traiter la demande, le Client Distributeur devra indiquer son nom, prénom, e-mail, adresse et si possible référence client et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

Article 18 - Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 19 - Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 20 - Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 21 - Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat.

TOUT LITIGE LIÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, OU AUX RELATIONS ENTRE LES PARTIES, SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX, STATUANT EN APPLICATION DU DROIT FRANÇAIS.